



Problème avec INTRUM JUSTICIA

Par **steffie2802**, le **04/07/2014 à 21:44**

BONJOUR

j'ai effectué il y a quelques années un dossier de surendettement, dedans était comprise une dette avec ORANGE qu'à première vue aurait reprise ou prise INTRUM JUSTICIA, j'ai signé donc un accord de principe avec ceux-ci pour régler ma dette mensuellement, je précise que ceux-ci m'ont contacté un an après la date qui était prévue dans le dossier de surendettement, depuis je n'ai que des problèmes, j'ai réussi à payer les premières mensualités mais j'ai eu des problèmes et n'ai pu régler deux mensualités (celle de mai et juin) que j'ai réglé au mois de juin par mandat. A ce jour je reçois encore une lettre me disant qu'ils vont me remettre devant le tribunal et que je dois régler la totalité, je suis abasourdie, aucun moyen de communication avec ses gens, il harcèle, menace, alors qu'à ce jour je suis à jour justement dans mon échéancier, vraiment que puis-je faire, je suis à bout avec eux, merci de votre réponse

Par **altaya**, le **07/07/2014 à 10:46**

XXX

D'une manière générale, retenir que la réception d'une lettre simple, et non adressée par lettre recommandée, équivaut à n'avoir rien reçu.

Par **steffie2802**, le **07/07/2014 à 12:24**

bonjour

merci au Médiateur dans ce cas de me donner un numéro non surtaxé car de l'étranger je ne peux téléphoner et m'expliquer pourquoi personne ne répond jamais aux mails que j'envoie depuis le site même ou tout y figure numéro de dossier compris
cordialement

Par **steffie2802**, le **07/07/2014 à 12:27**

Merci Altaya

Par **steffie2802**, le **07/07/2014** à **16:58**

Intrum Jusiticia

je vous écris ou en interne sur le Site d'Intrum ?

cldt

Par **steffie2802**, le **08/07/2014** à **10:43**

Bonjour

Message envoyé

merci

cldt

Par **Jibi7**, le **08/07/2014** à **11:49**

pas etonnant que ça continue de fonctionner leurs arnaques..
steffie ne parle que des relances tardives (sans doute prescrites) d'intrum mais apparemment pas du décompte d'orange qui aurait du lui être fourni sans intermediaire et des justifications reelles et legales de ces relances.

Par **steffie2802**, le **08/07/2014** à **11:59**

Jibi7

la dette d'orange au moment de mon dossier de surendettement était déjà chez Intrum justicia mais effectivement ceux ci ont pris contact avec moi un an après et je n'ai pas eu de décompte d'orange

Par **Jibi7**, le **08/07/2014** à **15:55**

Le hasard faisant parfois bien les choses, vous lirez sans doute avec intérêt l'article de Me Goudard a l'accueil de ce site
<http://www.legavox.fr/blog/maitre-jerome-goudard/armes-juridiques-face-abus-certaines-15503.htm>

Par **steffie2802**, le **08/07/2014** à **16:22**

Merci pour l'info Jibi7, mais dans mon cas celui ci fait parti d'un dossier de surendettement et j'ignore si cela est applicable